

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



L'habitation d'Anglemont révélée par l'archéologie

Gérard Richard

Number 160, September–December 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036815ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036815ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Richard, G. (2011). L'habitation d'Anglemont révélée par l'archéologie. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (160), 21–28.
<https://doi.org/10.7202/1036815ar>

L'habitation d'Anglemont révélée par l'archéologie

Gérard RICHARD¹

INTRODUCTION

La situation de la Guadeloupe jusqu'en 1802

L'histoire de la Guadeloupe a commencé il y a 2 500 ans par l'occupation de populations amérindiennes venues du continent sud américain, à la suite de laquelle elle a été colonisée par les Français en 1635.

Après avoir tenté diverses cultures comme le tabac, l'indigo, et le café les colons développent la culture intensive de la canne à sucre en faisant appel au savoir-faire des colons hollandais chassés du Brésil et, de façon massive, à une main d'œuvre d'esclaves d'origine africaine.

A partir de la fin du XVII^e siècle, les attaques anglaises se multiplient, et l'île doit subir des occupations sporadiques, refoulées non sans mal, en 1691, en 1703, et de façon plus durable, de 1759 jusqu'à la signature du traité de Paris le 10 février 1763.

La révolution de 1789 fut l'occasion pour les blancs « patriotes » et pour les planteurs de s'affronter afin de contrôler la colonie.

C'est également la période de brèves mais violentes révoltes d'esclaves qui conduiront, le 4 février 1794, à la première abolition de l'esclavage par la Convention.

La Guadeloupe, sous domination britannique deux mois plus tard, se trouve par là même exclue de l'application de la loi adoptée par la Convention.

A la fin de l'année 1794, une expédition menée par Victor Hugues, ancien corsaire, devenu commissaire de la République obtient la reddition des occupants et met en application cette loi républicaine d'émancipation.

Victor Hugues se constitue alors une armée recrutée parmi les anciens esclaves, qui, au lendemain de l'abolition avaient le choix entre un travail

1. Conservateur du patrimoine, chef du service du patrimoine culturel, de l'inventaire et de l'archéologie – Conseil régional de la Guadeloupe.

rémunéré sur les anciennes plantations et l'enrôlement militaire. Ils sont encadrés par des officiers blancs et d'anciens libres de couleurs.

Il devient agent du Directoire et pratique une politique de terreur contre les planteurs.

Après le départ de Victor Hugues en 1798, l'armée s'agite et obtient le renvoi des deux autres représentants du pouvoir métropolitain.

Une « bourgeoisie révolutionnaire » s'établit composée de blancs ralliés à la révolution, de révolutionnaires devenus notables et d'anciens libres de couleurs.

En décembre 1799, le général Desfourneaux successeur de Victor Hugues est remplacé par les commissaires Jannet, Baco et Laveaux.

C'est à ce moment là que Louis Delgrès devenu entre-temps, officier d'infanterie arrive en Guadeloupe en qualité d'aide de camp de l'agent Baco.

Les événements de 1801 et 1802 lui font faire le choix du parti des libérés face au camp des partisans du retour de l'esclavage, initiant ainsi une épopée historique retentissante.

A Saint Domingue va se dérouler un scénario quasi identique au centre duquel Toussaint Louverture prend une part active avant sa déportation en France par le général Leclerc, mandaté par le premier consul.

LOUIS DELGRÈS

Louis Delgrès est né à Saint-Pierre de Martinique, le 2 août 1766 d'un père blanc créole martiniquais, fonctionnaire du roi à Tobago (colonie française en 1783) et d'une mère mulâtresse martiniquaise.

Il sert dans l'armée des républicains français à la Martinique en 1792 : lors de l'attaque de l'île par les Anglais, il est fait prisonnier et envoyé en Grande-Bretagne le 30 mars 1794, puis libéré.

Il participe, en Bretagne, à la formation du bataillon des Antilles, et reçoit le titre de lieutenant. Avec ce bataillon, il est affecté en Guadeloupe, au début de l'année 1795 mais est envoyé aussitôt par les autorités républicaines à Sainte-Lucie.

Sa bravoure lors des opérations menées contre les Anglais, au cours de laquelle il est grièvement blessé, lui vaut d'être nommé capitaine par le commissaire de la Convention Goyrand.

Il est dépêché à Saint-Vincent, où les Caraïbes noirs se sont révoltés contre les Anglais.

Delgrès est fait prisonnier une nouvelle fois, au début de juin 1796, et à nouveau déporté en Grande-Bretagne avant d'être libéré, en septembre 1797.

Nommé à Brest, il devient lieutenant puis rejoint Rouen où il prend le grade de chef de garnison aux casernes de Martinville.

Il est alors promu chef de bataillon (commandant) avant de rejoindre la Guadeloupe, peu de temps avant l'épopée mémorable dont il sera l'instigateur principal.

LA RÉBELLION DE LA GUADELOUPE

En 1801, le capitaine général Lacrosse est désigné comme préfet colonial de la Guadeloupe par le premier consul Napoléon Bonaparte.

Lacrosse était déjà venu en Guadeloupe, mandaté par la Convention pour y proclamer officiellement la République en 1793, mais huit années lui ont fait perdre ses idées jacobines et il cherche à éloigner de Guadeloupe les officiers de couleur qu'il soupçonne de comploter contre le gouvernement de la colonie.

Il va même jusqu'à déporter vers la France des factions jacobines dont lui même faisait partie en 1793 en leur déclarant que « le Lacrosse de l'an IX n'est pas le Lacrosse de 1793 ».

Mais une tentative d'arrestation de ces officiers provoque une situation insurrectionnelle qui se retourne contre lui et c'est le chef de brigade Magloire Pélage qui prend le commandement des armées.

Lacrosse est expulsé et mis sur un navire danois qui est capturé par les Anglais et amené à la Dominique. Lacrosse y organise le gouvernement en exil, alors que la colonie est dirigée par un conseil provisoire de gouvernement constitué le 21 octobre 1801 par Magloire Pélage.

Cette journée correspond selon des historiens au « pivot sur lequel va basculer l'ordre ancien, car pour la première fois de l'histoire de la Guadeloupe, dans un contexte d'extrême tension, les officiers noirs et sang-mêlé vont être propulsés au premier rang sur la scène de leur pays ».

En janvier 1802, Delgrès qui a été promu au grade de colonel par Pélage, est placé à la tête de l'arrondissement de Basse-Terre.

Le 6 mai 1802, le Général Richepance aborde la Guadeloupe à la tête d'une escadre de 14 navires et 3 500 soldats pour restaurer l'autorité de Lacrosse dans l'île.

Alors que Pélage déclare obéissance au Général Richepance et se rallie à ses troupes débarquées à Pointe à Pitre, Ignace va rejoindre Delgrès à Basse Terre pour y organiser la résistance.

Le 8 mai 1802 Ignace arrive au fort de Basse Terre tenu par Louis Delgrès. Ils sont rejoints par des milliers de cultivateurs convaincus que la finalité de cette expédition comme celle du général Leclerc à Saint Domingue est le rétablissement de l'esclavage.

Les événements de Saint Domingue semblent en effet avoir largement influencé ceux de Guadeloupe. Pour preuve la circulaire du 15 germinal an X (5 avril 1802) du Conseil provisoire de gouvernement de Guadeloupe signée Magloire Pélage qui met en garde les agents du gouvernement dans les cantons et les municipalités contre « les missionnaires de la Dominique furtivement débarqués (...) qui vont publiant (...) que Saint Domingue résiste avec succès aux lois et ordres de la métropole et que la Guadeloupe doit suivre l'exemple ».

LES DERNIERS COMBATS DE DELGRÈS ET IGNACE

Le Général Richepance assisté de trois autres généraux (Gobert, Ménard et Dumoutier) entreprend de s'emparer de Basse Terre. Il va engager une guerre de mouvement qui fait converger sur Basse terre des troupes par voie terrestre et maritime.

Après 4 jours de combats, les troupes du général Gobert débarquées le 10 mai aux environs de Basse Terre et celles du général Seriziat venues par voie terrestre se rejoignent et encerclent les forces de Delgrès et d'Ignace qui se sont réfugiées dans le Fort Saint -Charles.

Le même jour Delgrès fait afficher dans les rues de Basse Terre une « proclamation » devenue célèbre dans laquelle il s'adresse à la population en des termes dont la solennité et l'universalité reflète la tendance de cette époque postrévolutionnaire et qui se termine ainsi :

« Et toi, postérité ! Accorde une larme à nos malheurs et nous mourons satisfaits ».

Après une semaine de siège, Delgrès, Ignace et leurs compagnons évacuent le fort par la porte principale et la porte de Prescott selon les sources militaires de l'époque², et se dirigent le premier vers les hauteurs de Matouba, au pied du volcan de la Soufrière, le second vers Pointe-à-Pitre.

Poursuivis par les troupes de Richepance et de Gobert, ils forment tous deux le dernier carré de résistance. Ignace lutte jusqu'à se tirer une balle dans la tête dans le fortin de Baimbridge tandis que Delgrès se sacrifie avec tous ses compagnons en faisant exploser plusieurs barils de poudre dans l'habitation d'Anglemont sur les hauteurs de Matouba, le 28 mai 1802.

LA CENSURE

Un silence quasi total des archives entoure Delgrès et ses compagnons. Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, les seuls récits concernant ces événements sont les rapports d'opérations militaires en particulier celui du général Ménard « Anglemont est un plateau très élevé que la nature sans le secours de l'art a rendu presque inexpugnable : on ne peut y parvenir que par les hauteurs qui le dominent d'un seul côté ; il est d'ailleurs environné de vallées profondes appelées falaises, tellement escarpées que quelques hommes peuvent en empêcher le passage contre une armée considérable »³

La relation la plus complète des faits revient à Auguste Lacour, conseiller à la cour impériale, auteur d'une histoire de la Guadeloupe en quatre tomes, rédigée entre 1850 et 1852 : sa relation des événements se fonde sur les rapports des officiers mais aussi sur la mémoire orale à travers laquelle il s'avère que malgré le silence des archives de nombreux témoignages démontrent que l'intérêt du public s'est porté sur Delgrès tout au long de la première moitié du XIX^e siècle.

C'est après la Seconde Guerre Mondiale que s'amorce la réhabilitation de Delgrès.

Un premier geste au plan local est la pose d'une stèle à sa mémoire à l'emplacement supposé de son sacrifice sur les hauteurs de Matouba en 1948. Mais le lieu exact du sacrifice de Delgrès restait encore problématique. Des fouilles archéologiques ont été entreprises en 2005 – 2006 afin de localiser avec précision l'emplacement de l'habitation d'Anglemont. Elles ont été précédées d'une étude d'archives qui a permis de cerner le lieu d'implantation de l'habitation d'Anglemont.

2. L'historien Lacour est le seul qui ait indiqué que Delgrès et ses compagnons ait quitté le fort par la poterne du Galion. Cependant, les recherches plus récente s'appuyant sur les rapports militaires, semblent indiquer que la troupe a quitté le fort par la porte principale puis la porte de Prescott pour prendre la « route du bord de mer » (Rivière Sence) seul partie n'étant pas encore occupée par les troupes de Richepance.

3. ADG : 5J58 : Rapport Ménard.

L'HABITATION D'ANGLEMONT – ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Anciennement propriété de Mme de Surville, l'habitation D'Anglemont, porte ce nom par suite d'un second mariage de celle-ci avec le comte Louis Henry De Lahaye D'Anglemont le 29 octobre 1787.

Né à Calais de Jean Baptiste Henry de la Haye D'Anglemont, commissaire général ordonnateur en Flandre et d'Olive de Gourman, Louis Henry De Lahaye D'Anglemont commença une carrière militaire vers 1769 où il était élève d'artillerie. Très vite il obtint le poste de lieutenant au régiment de la Guadeloupe le 1er mai 1775 à 27 ans.

Puis, il devint chasseur trois ans plus tard.

En 1778, il participa à la campagne de Sainte-Lucie puis à celle de Saint-Christophe en 1782 où il fut blessé de deux coups de feu. En 1783, il fut nommé capitaine titulaire et capitaine en service aux chasseurs le 1er novembre 1788.

Il se maria le 29 octobre 1787 avec la veuve de Surville, née Jeanne Marguerite Dupuy Des Ilets (Desillets) un an et deux mois après le décès de Bernardin de Praël de Surville

Il n'avait ni terre, ni habitation en Guadeloupe. Ils vécurent sur la propriété caféyère du Parc de la veuve de Surville au moins jusqu'en 1789-1791.

En 1792, ils sont en France car c'est à cette date qu'ils sont pillés dans la ville de Toulon. Le recensement de 1796 des habitations caféières séquestrées ne mentionne pas son nom mais ceux de la famille Dancy.

C'est aussi en 1796 que son épouse meurt. Il se remaria avec Marie Louise Victoire de Boschenry. Ils eurent deux enfants.

En 1802, la tragédie qui se déroula sur son habitation du Matouba le ruina complètement. Malade, il obtint la Croix de Saint Louis et fut chevalier de la légion d'honneur en 1803.

La première carte qui peut nous donner des informations géographiques et historiques sur le développement des communes en Guadeloupe au XVIII^e siècle est la carte des Ingénieurs du Roy (CIDR) réalisées entre 1764 et 1768. Elle fut exécutée après l'occupation anglaise de la Guadeloupe et nous donne donc un état des lieux de toutes les communes. Les habitations qui étaient présentes sur le territoire sont dessinées selon un code bien précis et chaque bâtiment qui la composait s'y trouvait figuré. Les parcelles de terres, les routes ou les ravines comme le relief du terrain sont également bien représentés.

Géographiquement, la carte présente les endroits dits du Petit Parc et du Grand Parc. Ce sont deux éperons formant un grand V, le Petit Parc plus petit que celui du Grand Parc. Ils sont contournés par de grandes vallées que parcourent des ravines (Rivière Noire, Ravine aux Ecrevisses, Rivière Saint-Louis)⁴. Les accès y sont donc très difficiles par le sud et des ponts sont donc nécessaires pour y parvenir par le nord-est ou le nord-ouest.

4. La ravine Cacador qui est indiquée sur les cartes est un petit ruisseau qui concrétisait la limite entre les habitations Granval et de Sablon.

La carte nous montre au nord du Grand Parc, les habitations Dessillets, Guichard, Grandval puis au sud l'habitation familiale des Guichard. Le nom De Surville, n'est pas indiqué sur la carte.

La carte a probablement été réalisée avant 1767, date à laquelle les De Surville héritent d'une habitation caféyère au Petit Parc.

Par contre la propriété de Surville est mentionnée sur la carte datant de 1780 et deviendra sept ans plus tard l'habitation d'Anglemont.

Elle se situe en rive droite de la Rivière aux Ecrevisses, au nord-est de la propriété Guichard.

Par transposition sur une carte moderne on peut situer la propriété de Surville, devenue propriété d'Anglemont sur la plateforme occupée par une bananeraie, propriété de M. Louis Lignières.

ACTE DE L'INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE « L'HABITATION CAFÉYÈRE » DU COMTE DE SURVILLE

L'inventaire des biens de la veuve du comte de Surville avant son mariage avec le comte Louis Henry De Lahaye D'Anglemont indique que l'habitation caféyère se composait de :

« – Item la maison principale à demeurer en maçonnerie et en mansardes, couvertes en essentes du pays, la couverture en mauvais état, lambrissée dans les appartements d'en haut en plancher de bois du pays, estimé vingt mille livres,

– Item un magasin au bas de la terrasse de soixante dix pieds (22,73 m) de long, sur quatorze pieds (4,54 m) de large, en charpente, couvert en paille, en très mauvais état, estimé seize cent cinquante livres,

– Item quatorze chantiers, ou rames de bois du pays, de dix pieds de longs (3,24 m) estimés ensemble soixante six livres,

– Item la caze à farine de soixante pieds de long (19,48 m) et de quinze (4,87 m) de large en poteaux d'agouty et d'olivier, palissadée en plancher du pays estimés trois milles livres. »

Les dimensions de la maison principale ne sont pas clairement indiquées.

Elle est faite en maçonnerie au rez-de-chaussée et en bois et en lambris, au second sous mansarde.

Ce type de construction, semble correspondre à une maison typique de l'époque dite « haute et basse »

Sa couverture est faite en essentes.

La description des pièces de la maison indique au rez-de-chaussée : une salle au milieu, un grand salon ouvert vers le nord, un office qui se trouve sous un escalier, la chambre de Madame de Surville et un petit cabinet. L'étage abrite une chambre au nord, une petite salle sous le vent, à côté de l'escalier, la chambre de M. de Surville et son cabinet.

Près de la maison principale se situent une cour, une cuisine, une « caze à grager » (manioquerie) et un magasin.

Le magasin est long d'environ 23 m pour 4,50 m de large. Il est en charpente et couvert de paille. Il est situé au bas de la terrasse.

La case à grager mesure 19,50 m sur 5 m. Elle est faite de poteaux d'agouty et d'olivier, palissadée en bois de pays.

Il n'est pas fait de description du village des esclaves mais, l'état du foncier indique

« Item quatorze quarrés en savanes et terres défectueuses, occupées par les cases et jardins à nègres, emplacement de la maison principale, case à manioc et à café, magasin qui sont tout le long de la ravine aux écrevisses estimés à cinq cent francs le quarrés ensemble sept mille livres ».

Les esclaves étant considérés comme biens meubles, l'inventaire du mobilier dénombre 37 esclaves sur l'habitation dont 7 de moins de quatorze ans.

LA FOUILLE

Les prospections faites sur le site nous ont permis de confirmer la présence de blocs de pierres de taille sur le plateau et au pied des escarpements et de plusieurs structures apparentes en surface comme des portions de murs maçonnés, alignements de pierres et de nombreux fragments de carreaux de terres cuites.

Les premiers sondages ont consisté à dégager les structures affleurantes.

Ils ont permis d'identifier un espace bâti sur une terrasse retenue au nord et au sud par deux murets de soutènement de 80 cm d'épaisseur dont l'un d'eux a basculé.

Les principaux vestiges dégagés et identifiés à ce jour sont une terrasse estimée à 40 m², baptisée « cour » dans l'inventaire de 1786 enclos sur deux côtés par des bases de murs en moellons et mortier de chaux de 30 à 35 cm de large.

Un lambeau de sol carrelé de terre cuite prolonge la bordure ouest de la cour empierrée.

Un examen de la stratigraphie des dépôts environnant le mur de soutènement incliné (mur nord) font apparaître un niveau de limon argileux riche en charbon de bois couvrant le sommet du mur ce qui peut correspondre à des traces d'incendie de la maison.

Le mobilier archéologique découvert à proximité : faïence « cul noir », faïence de Rouen, clous forgés peut être daté de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle, ce qui correspondrait à la période d'occupation des lieux par les familles de Surville et d'Anglemont.

Ainsi tout porte à croire qu'il s'agit bien ici du lieu de refuge de Delgrès.

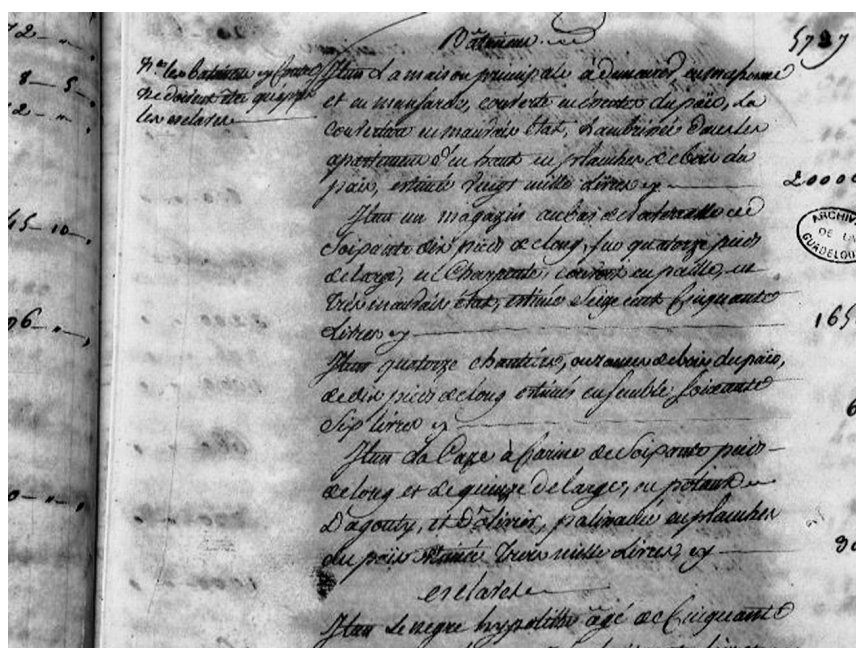
Située sur les hauteurs de Matouba, elle constituait un point stratégique

A l'époque, l'accès au site était rude, et seules les personnes aguerries et connaisseuses pouvait s'y aventurer, comme indiqué dans les rapports d'opérations militaires du général Meynard.

Confirmation pourrait nous être donnée par une fouille plus étendue qui permettrait de dégager l'ensemble des structures et trouver le lieu d'inhumation des sacrifiés de 1802.



Chantier de fouille de l'habitation d'Anglemont



Inventaire par M^e Regnault du 5 au 12 octobre 1786

ADG : M^e Regnault, minute 39, 5-12 octobre 1786. Inventaire de la propriété de M. et M^{me} de Surville.